

Postulat Géraldine Savary

Vers un service universel bancaire

Le Conseil fédéral est chargé de faire un rapport sur la question des frais bancaires. Il étudiera en particulier de quelle manière la transparence des tarifs bancaires peut être améliorée (coût des prestations, forfaits, regroupement des comptes obligatoires), quelles sont les politiques des banques en matière de gestion des comptes par rapport au taux de rémunération des intérêts. Il fera état des discussions en sein de l'Union européenne a sujet de l'introduction d'un service universel dans les services bancaires et analysera la manière dont la Suisse pourrait l'introduire.

Développement

Les plaintes des consommatrices et consommateurs concernant les prestations bancaires sont nombreuses. Aujourd'hui rares sont les établissements bancaires proposant encore la gratuité de la tenue de compte pour la gestion traditionnelle. Les échelles de tarifs varient énormément d'une banque à l'autre, et le consommateur peine à se faire une idée du coût de gestion de son compte et des prestations qui lui correspondent. Il faut chercher dans les conditions générales, les tarifications des comptes, les tarifs du trafic de paiement et les frais liés aux cartes de débit pour trouver toutes les informations. Un travail de fourmi que les consommateurs ne feront pas. Via les conditions générales, les changements de tarifs sont donc particulièrement opaques, les clients ne s'en rendent souvent compte qu'au moment du relevé de compte.

Autre problème, les banques pénalisent de plus en plus les «petits» clients. Elles augmentent massivement les frais ou suppriment les services minimaux. Les seuils à partir desquels la gestion du compte est gratuite sont progressivement relevés, incitant les «petits» clients à changer de banque ou à regrouper leurs avoirs dans un même établissement. En outre, il arrive que les taux d'intérêts soient mangés par les frais ce qui a pour conséquence que, pour les clients modestes, avoir un compte bancaire entame leur patrimoine.

Dès lors, un service universel dans les services bancaires pourrait pallier ces problèmes. Les comptes bancaires sont essentiels à une pleine participation à la vie économique et sociale. On pourrait y inclure : le droit au compte, la comparabilité des tarifs, la simplification des changements d'établissement, la non-obligation de regroupement des comptes au sein d'un même établissement, et pourquoi pas une offre de base qui évite que les moins nantis paient les frais les plus importants.

21.2.2015